

ACME - Pays des Paillons

COMPTE-RENDU de l'AG du 04/03/2019

99 adhérents en 2018

27 présents, 40 représentés

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée débute à 19h30.

En préambule, remerciements à ceux qui ont pu être présents.

I. RAPPORT MORAL

1. ACME est impliquée :

- dans le Conseil de Développement du Pays des Paillons ; Anne-Marie en est la présidente, Nadine et Jean-Jacques (à divers autres titres) en sont membres.
- Dans le projet LEADER et son GAL : Anne-Marie, Nadine et J-Jacques en ont été membres jusqu'au 5 mars 2019, date de leur démission, comme de celle de tous les membres de la société civile, hormis les présidente et vice-président du Conseil de Développement. Ces démissions ont été motivées par la décision des élus du conseil communautaire (très courte majorité) de se retirer du programme LEADER.
- En tant que PPA pour la révision du SCOT
- Dans les CSS et CLI concernant Lafarge, Vicat, Brenntag et les carrières
- Dans le collectif créé à propos des problèmes de circulation, plutôt en sommeil actuellement, en attente des résultats de l'étude en cours

2. Les actions ponctuelles :

- maintien des mêmes représentants aux CSS des cimenteries : Nadine (titulaire) et J-Jacques (suppléant)
- désignation de deux membres du CA pour représenter le GADSECA lors des CLI carrières Lafarge et Vicat.
- Demande de convocation de CSS pour les deux cimenteries avant fin 2019.
- participation aux réunions du conseil de développement sur le SCOT, participation à la réunion des PPA sur le DOO. La finalisation du SCOT traîne. Nous avons à nouveau insisté sur les points qui nous paraissent importants, demandé plus de fermeté dans certaines orientations (qui restent encore trop vagues) avec le maximum de prescriptions, surtout sur les points de compétences communautaires. Remise d'un document écrit le 19 décembre 2018.

- La finalisation des visites des entreprises dans les ZAE

Dont l'objet est de :

- recenser les différentes entreprises
- rencontrer si possible les dirigeants
- avoir une idée du nombre de personnes employées
- avoir une idée du nombre de poids lourds et du nombre de trajets
- recenser les difficultés et/ou les suggestions des chefs d'entreprises, pour améliorer les conditions de travail

(accès, signalétique, problèmes de circulation, etc)

Dans le but de :

- produire un document qui sera remis aux maires, et à la CCPP et aux chefs d'entreprises qui le souhaitent
- si possible assez rapidement pour qu'il puisse servir pour illustrer nos propos sur le SCoT, actuellement en révision
- initier une réflexion collective (associations, élus et entrepreneurs) sur les ZA dans l'optique d'améliorer les pollutions diverses : visuelles, sonores, olfactives, de l'air et de l'eau, ainsi que les déplacements et le nombre de poids lourds sur les routes.

L'IDÉE DE DÉPART C'ÉTAIT DE PROFITER DU PROGRAMME LEADER POUR INITIER COLLECTIVEMENT (élus, CCPP, associations, CCI... et autres) UN PROJET DÉBOUCHANT SUR UNE RÉELLE AMÉLIORATION, souhaitée par tous (au moins les adhérents d'ACME et les entreprises).

Il n'y aura pas de projet Leader, vu l'arrêt du programme. Cela n'empêche pas la réflexion et la possibilité de trouver d'autres types de financements...

A noter : le mardi 7 mai, au siège de la CCPP (La Pointe de Blausasc), à 18 h, nous présenterons notre travail.

Vous êtes cordialement invités à cette présentation.

- Rendez-vous pris avec M. Tujague et un ingénieur du département pour évoquer sur place les problèmes piétonniers sur la départementale 21, la vitesse et le passage des lycéens à sécuriser au niveau du Pont de Peille : seul M. Tujague était présent avec J-Jacques, pas grand-chose de précis pour la sécurisation de la D 21, et construction d'un muret pour empêcher les lycéens de passer par leur raccourci : encore plus dangereux ! Depuis, nous avons appris que le contournement de Borghéas allait se faire ... Comment ? nous n'en savons encore rien. Mais cela ne sécurise pas le passage des piétons sur la route.

- Juin 2018 : participation à la journée portes ouvertes carrière de Saint-André de la Roche : visite de la carrière, plans de reboisement

- Juillet 2018 : Rédaction d'un avis déposé dans le registre de l'enquête publique sur la modification du PLU de Blausasc dans le but de réaliser une station-service à proximité des surgelés Picard : avis très défavorable. En décembre 2018, nous apprenons via le site de la commune de Blausasc qu'un avis favorable à ce projet a été donné par le commissaire-enquêteur.

- Sortie du 13 octobre 2018 : en matinée, visite du vieux Hyères, l'après-midi, visite des Salins

- Participation aux deux foires de Contes :

- en mai 2018, information sur les déplacements
- en septembre 2018, signature de la pétition contre la prison sur le Plateau Tercier ; mise à disposition du public du cahier des charges de l'étude départementale sur les déplacements ; premières informations tirées de nos visites dans les ZA

- Visite à Berre, quartier Plan Marlet, et courrier à M. Lavagna, maire de Berre à propos d'un signalement sur du déboisement : il s'agit de l'installation d'un agriculteur, sur une zone agricole, autorisations respectées.

- Visite d'une entreprise située dans la ZAE de Plan de Peille : une société monégasque qui brûle des déchets. Deux courriers lui ont été adressés, restés sans réponse.

Projet d'écrire à nouveau en RAR, avec copie au préfet, à la Principauté de Monaco, au maire de Drap et au président de la CCPP.

3. Prévisions 2019 :

- présentation publique de notre travail sur les ZAE
- réalisation de la brochure pédagogique sur l'assainissement
- réalisation du livret sur les ZAE
- suivi du projet de la déchetterie communautaire
- avis sur le DOO et le Scot
- avis sur le PLU de Contes : enquête publique
- participation aux deux foires de Contes, avec distribution d'échantillons de produits d'entretien faits maison. Vous êtes cordialement invité(e) à venir nous y retrouver : échantillons et recettes seront à votre disposition. Notez la date : foire de printemps = 3^{ème} samedi de mai, soit le 18 mai 2019.
- participation aux travaux du conseil de développement
- participation aux actions du collectif sur les déplacements
- ...

Le bilan moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

II. RAPPORT FINANCIER

Voir feuille annexe.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

III. ELECTIONS AU CA

Nelly Paciello, Odette Mouhad, Brigitte Sochala et Sylvaine Martin sont démissionnaires, se représentent et sont réélus à l'unanimité des présents et représentés pour trois ans.

Pas d'autre candidature.

L'élection du bureau aura lieu lors de la prochaine réunion du CA soit le 2 avril 2013.

IV. MONTANT DE L'ADHESION

Pour 2020, le montant de l'adhésion est unanimement maintenu à 10 €.

V. AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE

L'assemblée autorise unanimement l'association à ester en justice, le cas échéant.

L'assemblée générale est close à 21 heures.

Et nous partageons le pot de l'amitié : merci à Bernadette, Annie et Jean-Philippe pour leurs préparations unanimement plébiscitées !

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous nous permettons d'insister pour avoir le plaisir de vous compter toujours parmi nous. N'oublions pas que pour représenter réellement une force dans le paysage environnemental, il nous faut être nombreux (au plus nous représentons de personnes, au plus nous avons des chances d'être écoutés).

La présidente,
Nadine Broch,

RAPPORT FINANCIER année 2018

Le compte de RESULTAT année 2018

Les **charges** s'élèvent à 4 629,28€ qui se décomposent ainsi :

- **Fournitures administratives** pour 781,81€,
- **Assurance** responsabilité civile d'un montant de 191,42€,
- **Petit équipement** : achat de panneaux de présentation pour les Foires à Contes (entre autre) soit 149,80€
- **Honoraires** pour 600€ pour la facture de vérification et d'établissement des comptes annuels (dont 50€ de cotisation). Cette facture, n'est pas payée et fait l'objet d'une valorisation.
- **Frais de déplacements** pour un total de 1 219,57€, et qui font l'objet d'une valorisation pour un montant de 640,74€
- **Frais de réceptions et de missions** pour 1 182,57€. Il s'agit des frais engagés pour la convivialité des réunions (CA, AG, foire etc.) et d'une sortie à Hyères pour les adhérents (il faut noter en recettes la somme de 593,40€ qui représente la participation des membres à cette sortie).
- **Frais de poste** pour 343,4€ d'achat de timbres (248,6€) pour l'envoi des courriers et de la location de la boîte postale (94,80€),
- **Frais bancaires** 50,50€ prélevés par la banque postale, pour la tenue du compte.
- **Cotisations** pour un montant de 65,00€ soit 50€ à FARE Sud pour 2018 et 15€ pour le solde de l'année 2017 à Fare Sud.
- **Divers** : Il s'agit de fleurs achetées à Contes à l'occasion de l'enterrement de notre ami André Giordan, Président du Conseil de développement de la Communauté des Pays du Paillon, dont ACME faisait partie

Les **produits** s'élèvent à 5 002,24€ qui se décomposent ainsi :

- Subvention pour un montant total de 2 000€
 - o Mairie de Contes : 2 000,00€ -
 - o Mairie de Châteauneuf Villevieille : en attente ?

Ces aides indispensables marquent l'intérêt des communes pour le travail fourni par ACME et nous ont permis de mener nos actions de sensibilisations et d'études diverses.

- Cotisations : 980,00€ soit 98 adhérents à jour de leurs cotisations au 31/12/2018. Cette fidélité constante à notre association démontre, s'il le fallait, la justesse de nos actions et l'approbation sans faille de nos adhérents.
 - Sorties : Il s'agit de la participation individuelle lors de la sortie à Hyères.
 - Produits de gestion courante : 1 240,74 €
- Il s'agit de la contrepartie, des valorisations du bénévolat, enregistrée en charges.**
- Intérêts du livret A pour l'année 2018 : 188,10€.
Le solde à fin 2018 s'élève à 25 079,54€
 - L'**excédent** de l'exercice 2018 s'élève à 372,96€.
Il sera imputé au compte report à nouveau.
 - Après lecture des données du compte de résultat aucun commentaire supplémentaire n'est à fournir.

La trésorière,